



laloidedieu.org

Appendice 5a : Le Jour du Sabbat et les Jours de Fréquentation de l'Église : Deux Choses Différentes

Cette page fait partie de la série sur le 4^e commandement : Le sabbat :

1. [Appendice 5a : Le sabbat et le jour pour aller à l'église, deux choses différentes](#) (Page actuelle).
2. [Appendice 5b : Comment observer le sabbat à l'époque moderne](#)
3. [Appendice 5c : Mettre en pratique les principes du sabbat dans la vie quotidienne](#)
4. [Appendice 5d : La nourriture le jour du sabbat — Guide pratique](#)
5. [Appendice 5e : Les déplacements le jour du sabbat](#)
6. [Appendice 5f : Technologie et divertissement le jour du sabbat](#)
7. [Appendice 5g : Travail et sabbat — Naviguer dans les défis du monde réel](#)

QUEL EST LE JOUR POUR ALLER À L'ÉGLISE ?

PAS DE COMMANDEMENT SUR UN JOUR SPÉCIFIQUE POUR LE CULTÉ

Commençons cette étude en allant droit au but : il n'y a pas de commandement de Dieu qui indique quel jour un chrétien doit aller à l'église, mais il y en a un qui détermine le jour où il doit se reposer.

Le chrétien peut être pentecôtiste, baptiste, catholique, presbytérien, ou de toute autre dénomination, assister au culte et aux études bibliques le dimanche ou tout autre jour, mais cela ne le dispense pas de l'obligation de se reposer le jour ordonné par Dieu : le septième jour.

LE CULTE PEUT AVOIR LIEU N'IMPORTE QUEL JOUR

Dieu n'a jamais stipulé quel jour ses enfants ici-bas devaient l'adorer : ni samedi, ni dimanche, ni lundi, ni mardi, etc.

Chaque jour où le chrétien veut adorer Dieu par ses prières, ses louanges et ses études, il peut le faire, seul, en famille ou en groupe. Le jour où il se réunit avec ses frères pour adorer Dieu n'a rien à voir avec le quatrième commandement et n'est lié à aucun autre commandement donné par Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

LE COMMANDEMENT DU SEPTIÈME JOUR

LE REPOS, ET NON L'ADORATION, EST AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

Si Dieu voulait vraiment que ses enfants se rendent au **tabernacle**, au **temple** ou à l'église le jour du sabbat (ou du dimanche), il aurait évidemment mentionné ce détail important dans le commandement.

Mais, comme nous le verrons plus loin, cela n'a jamais été le cas. Le commandement dit seulement que nous ne devons pas travailler ou forcer qui que ce soit, pas même les animaux, à travailler le jour que Lui, Dieu, a sanctifié.

POUR QUELLE RAISON DIEU A-T-IL RÉSERVÉ LE SEPTIÈME JOUR ?

Dieu mentionne le sabbat comme un jour saint (séparé, consacré) à de nombreux endroits dans les Saintes Écritures, en commençant par la semaine de la création : « Dieu acheva au septième jour l'œuvre qu'il avait faite, et il se reposa [Heb. **שבת** (Shabbat) v. cesser, se reposer, se désister] en ce jour de toute l'œuvre qu'il avait faite. Dieu bénit le septième jour et le sanctifia [héb. **קדוש** (kadosh) adj. saint, consacré, mis à part], parce qu'en lui il se reposa de toute l'œuvre qu'il avait créée et faite » ([Genèse 2:2-3](#)).

Dans cette première mention du sabbat, Dieu pose les bases du commandement qu'il nous donnera plus tard de manière plus détaillée, à savoir :

1. Le Créateur a séparé ce jour des six jours qui l'ont précédé (dimanche, lundi, mardi, etc.).
2. Il s'est reposé ce jour-là. Nous savons évidemment que le Créateur n'a pas besoin de se reposer, puisque Dieu est Esprit ([Jean 4:24](#)). Cependant, Il a utilisé ce langage humain, connu en théologie sous le nom d'anthropomorphisme, pour nous faire comprendre ce qu'Il attend de Ses enfants sur terre le septième jour : le repos, en hébreu Shabbat.



Le septième jour, Dieu avait achevé l'œuvre qu'il avait faite ; il se reposa donc de toute son œuvre le septième jour. Dieu bénit le septième jour et le sanctifia, parce qu'il se reposa au septième jour de tout le travail de création qu'il avait fait.

LE SABBAT ET LE PÉCHÉ

Le fait que la sanctification (ou séparation) du septième jour des autres jours se soit produite si tôt dans l'histoire de l'humanité est important car il montre clairement que le désir du Créateur de nous voir nous reposer spécifiquement ce jour-là n'est pas lié au péché, puisque le péché n'existait pas encore sur terre. Cela indique qu'au ciel et sur la nouvelle terre, nous continuerons à nous reposer le septième jour.

LE SABBAT ET LE JUDAÏSME

Notons également qu'il ne s'agit pas d'une tradition du judaïsme, puisque Abraham, qui a donné naissance aux juifs, n'est apparu que plusieurs siècles plus tard. Il s'agit plutôt de montrer à Ses vrais enfants sur terre Son comportement en ce jour, afin que nous puissions imiter notre Père, à l'instar de Jésus : « *En vérité, en vérité, je vous le dis, le Fils ne peut rien faire de lui-même, sinon ce qu'il voit faire au Père ; car tout ce qu'il fait, le Fils le fait aussi* » ([Jean 5:19](#)).

PLUS DE DÉTAILS SUR LE QUATRIÈME COMMANDEMENT

LE SEPTIÈME JOUR DANS LA GENÈSE

Il s'agit de la référence à la Genèse, qui indique clairement que le Créateur a séparé le septième jour de tous les autres et qu'il s'agit d'un jour de repos.

Jusqu'à présent, dans la Bible, le Seigneur n'avait pas précisé ce que l'homme, créé la veille, devait faire le septième jour. Ce n'est que lorsque le peuple élu a commencé son voyage vers la terre promise que Dieu lui a donné des instructions détaillées sur le septième jour.

Après 400 ans d'esclavage dans un pays païen, le peuple élu avait besoin d'éclaircissements sur le septième jour. C'est ce que Dieu lui-même a écrit sur une tablette de pierre afin que tout le monde comprenne que c'est Dieu, et non un être humain, qui a donné ces ordres.

LE QUATRIÈME COMMANDEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ

Voyons ce que Dieu a écrit au sujet du septième jour dans son intégralité :

« *Souviens-toi du sabbat* [Héb. שבת (Shabbat) v. *cesser, se reposer, se désister*], *pour le sanctifier* [Héb. קדש (kadesh) v. *sanctifier, consacrer*]. *Pendant six jours tu travailleras, et tu feras tout ton ouvrage.* מלאכה (m'larrá) n.d. *travail, occupation* ; *mais le septième jour* [Héb. וַיָּשִׁיבֵנוּ (uma shivi-i) *septième jour*] *est le repos de l'Éternel, ton Dieu. Tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton animal, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car en six jours l'Éternel a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve, et il s'est reposé le septième jour ; c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du sabbat et l'a sanctifié* » (Exode 20:8-11).

POURQUOI LE COMMANDEMENT COMMENCE-T-IL PAR LE VERBE « SE SOUVENIR » ?

LE RAPPEL D'UNE PRATIQUE EXISTANTE

Le fait que Dieu commence le commandement par le verbe « se souvenir » [Héb. זָכַר (zakar) v. *se souvenir, rappeler*] montre clairement que se reposer le septième jour n'était pas quelque chose de nouveau pour son peuple.

En raison de leur statut d'esclave en Égypte, ils ne pouvaient pas le faire souvent ou de la bonne manière. Notons également que ce commandement est de loin le plus détaillé des 10 commandements donnés au peuple, puisqu'il occupe un tiers des versets de la Bible consacrés aux commandements.

L'OBJECTIF DU COMMANDEMENT

Nous pourrions parler longuement de ce passage de l'Exode, mais je veux me concentrer sur l'objectif de cette étude : montrer que le Seigneur n'a rien mentionné dans le quatrième commandement concernant l'adoration de Dieu, le fait de se rassembler dans un lieu pour chanter, prier ou étudier la Bible.

Ce qu'il a souligné, c'est que nous devons nous rappeler que c'est ce jour, le septième, qu'il a sanctifié et mis à part comme jour de repos.

LE REPOS EST OBLIGATOIRE POUR TOUS

Le commandement de Dieu de se reposer le septième jour est si sérieux qu'il l'a étendu à nos visiteurs (étrangers), à nos employés (serviteurs) et même à nos animaux, en précisant clairement qu'aucun travail séculier ne serait autorisé ce jour-là.

L'ŒUVRE DE DIEU, LES BESOINS FONDAMENTAUX ET LES ACTES DE BONTÉ LE JOUR DU SABBAT

LES ENSEIGNEMENTS DE JÉSUS SUR LE SABBAT

Lorsqu'il était parmi nous, Jésus a clairement indiqué que les actes liés à l'œuvre de Dieu sur terre ([Jean 5:17](#)), les besoins humains fondamentaux tels que manger ([Matthieu 12:1](#)) et les actes de bonté envers les autres ([Jean 7:23](#)) peuvent et doivent être accomplis le septième jour sans enfreindre le quatrième commandement.

SE REPOSER ET SE COMPLAIRE EN DIEU

Le septième jour, l'enfant de Dieu se repose de son travail, imitant ainsi son Père céleste. Il adore également Dieu et se complaît dans sa loi, non seulement le septième jour, mais tous les jours de la semaine.

L'enfant de Dieu aime et se plaît à obéir à tout ce que son Père lui a enseigné :

« *Heureux l'homme qui ne marche pas selon le conseil des méchants, qui ne se tient pas dans la voie des pécheurs, et qui ne s'assied pas sur le siège des moqueurs, mais qui prend plaisir à la loi de l'Éternel, et qui médite sa loi jour et nuit* » ([Psaume 1:1-2](#) ; voir aussi : [Psaume 40:8](#) ; [112:1](#) ; [119:11](#) ; [119:35](#) ; [119:48](#) ; [119:72](#) ; [119:92](#) ; [Job 23:12](#) ; [Jérémie 15:16](#) ; [Luc 2:37](#) ; [1 Jean 5:3](#)).

LA PROMESSE D'Ésaïe

Dieu a utilisé le prophète Ésaïe comme porte-parole pour faire l'une des plus belles promesses de la Bible à ceux qui lui obéissent en observant le sabbat comme jour de repos :

« Si tu empêches ton pied de profaner le sabbat, de faire ta volonté en mon saint jour, si tu fais du sabbat un objet de joie, de sainteté et de gloire pour l'Éternel, et si tu l'honores en ne suivant pas tes propres voies, en ne cherchant pas ta propre volonté et en ne disant pas de vaines paroles, alors tu feras les délices de l'Éternel, et je te ferai monter sur les hauteurs de la terre, et je te soutiendrai avec l'héritage de ton père Jacob, car la bouche de l'Éternel a parlé » (Ésaïe 58:13-14).

LES BÉNÉDICTIONS DU SABBAT SONT AUSSI POUR LES GENTILS

LES GENTILS ET LE SEPTIÈME JOUR

Une belle promesse spéciale liée au septième jour est réservée à ceux qui recherchent les bénédictions de Dieu. Au même prophète, le Seigneur est allé plus loin en précisant que les bénédictions du sabbat ne sont pas limitées aux Juifs.

LA PROMESSE DE DIEU AUX GENTILS QUI OBSERVENT LE SABBAT

« Quant aux Gentils [נְכַרִּים *nfikhār* (étrangers, non-Juifs)] qui se joignent à l'Éternel pour le servir, pour aimer le nom de l'Éternel et pour être ses serviteurs, à tous ceux qui observent le sabbat sans le profaner et qui embrassent mon alliance, je les ferai venir sur ma montagne sainte, et je les réjouirai dans ma maison de prière ; leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur mon autel, car ma maison sera appelée une maison de prière pour tous les peuples » (Ésaïe 56:6-7).

LE SAMEDI ET LES ACTIVITÉS DE L'ÉGLISE

LE REPOS DU SEPTIÈME JOUR

Le chrétien obéissant, qu'il soit juif messianique ou païen, se repose le septième jour parce que c'est ce jour-là, et aucun autre, que le Seigneur lui a demandé de se reposer.

Si vous souhaitez interagir avec votre Dieu au sein d'un groupe, ou adorer Dieu avec vos frères et sœurs en Christ, vous pouvez le faire chaque fois que l'occasion se présente, ce qui est généralement le cas le dimanche, mais aussi le mercredi ou le jeudi, lorsque de nombreuses églises organisent des services de prière, de doctrine, de guérison et d'autres services.

FRÉQUENTATION DE LA SYNAGOGUE LE SAMEDI

Les juifs de l'époque biblique et les juifs orthodoxes modernes fréquentent les synagogues le samedi parce que c'est évidemment plus pratique, étant donné qu'ils ne travaillent pas ce jour-là, conformément au quatrième commandement.

JÉSUS ET LE SABBAT

SA FRÉQUENTATION RÉGULIÈRE DU TEMPLE

Jésus lui-même se rendait régulièrement au temple le samedi, mais à aucun moment il n'a laissé entendre qu'il allait au temple le septième jour parce que cela faisait partie du quatrième commandement – parce que ce n'est tout simplement pas le cas.



Modèle du Temple de Jérusalem avant sa destruction par les Romains en 70 après J.-C. Jésus se rendait régulièrement au Temple et dans les synagogues pour y prêcher.

JÉSUS TRAVAILLAIT AU SALUT DES ÂMES LE JOUR DU SABBAT

Jésus était occupé sept jours sur sept à accomplir l'œuvre de son Père :
« *Ma nourriture, dit Jésus, c'est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'achever son œuvre* » ([Jean 4:34](#)).

Et aussi :

« *Jésus leur répondit : Mon Père a travaillé jusqu'à présent, et moi aussi je travaille* » ([Jean 5:17](#)).

Le jour du sabbat, il trouve souvent dans le temple le plus grand nombre de personnes qui ont besoin d'entendre le message du Royaume :

« Il se rendit à Nazareth, où il avait été élevé, et, le jour du sabbat, il entra dans la synagogue, selon sa coutume. Il se leva pour lire » (Luc 4:16).

L'ENSEIGNEMENT DE JÉSUS, PAR LA PAROLE ET L'EXEMPLE

Un vrai disciple du Christ donne l'exemple de sa vie à tous points de vue. Il a clairement indiqué que si nous l'aimons, nous serons obéissants au Père et au Fils. Ce n'est pas une exigence pour les faibles, mais pour ceux qui ont les yeux fixés sur le Royaume de Dieu et qui sont prêts à faire tout ce qu'il faut pour obtenir la vie éternelle. Même si cela suscite l'opposition des amis, de l'Église et de la famille. Les commandements concernant les [cheveux et la barbe](#), les [tzitzit](#), la [circoncision](#), le [sabbat](#) et les viandes interdites sont ignorés par la quasi-totalité de la chrétienté, et ceux qui refusent de suivre la foule seront certainement persécutés, comme Jésus nous l'a dit. L'obéissance à Dieu demande du courage, mais la récompense est l'éternité.